



## LA CHARTE DU PONGISTE

En signant une licence à la section de Tennis de Table du Cercle St-Sébastien de Bergheim, je m'engage à respecter les points suivants.

### 1. Championnat par équipes

Je choisis, en début de saison, **l'une des 3 options** :

- Soit de ne pas faire de compétition mais de jouer en « **loisirs** »,
- Soit d'être joueur « **remplaçant** ». Je ne jouerai alors en championnat par équipes que lorsque je serai disponible ou qu'une équipe manquera d'un joueur. Dans ce cas, je ne reprocherai jamais à mon capitaine de ne pas jouer souvent,
- Soit d'être « **titulaire** » d'une équipe. Dans ce cas, je jouerai tous les matchs de championnat (dans la mesure du possible) dans l'équipe que le club m'a affecté en début de saison. Je participerai **le plus régulièrement possible** aux séances d'entraînement du **lundi soir** (compétiteurs) et/ou du **jeudi soir** (équipes 1, 2 et 3) pour les adultes ou aux séances associées à mon groupe de couleur si je suis un jeune joueur.

### 2. Compétitions individuelles

Lorsque je choisis de m'engager dans une **compétition individuelle** en début de saison, **je participerai à tous les tours** de cette compétition (les 4 tours du critérium fédéral + finales ou les 2 tours des Individuels AGR + finales). Le club ne prendra plus en charge les inscriptions des joueurs qui ne respectent pas leurs engagements.

### 3. En compétition

Je m'engage :

- A **être présent à l'heure** fixée par le capitaine ou l'entraîneur,
- A **respecter** le règlement, les adversaires, les arbitres et les partenaires,
- A porter le **maillot du club**,
- A participer au montage et au démontage de la salle lors des matchs à domicile,
- A participer au verre de l'amitié à l'issue de la rencontre.

### 4. Manifestations

Je m'engage :

- A participer au tournoi interne (qui est la seule manifestation regroupant **TOUS** les membres de la section),
- A être disponible pour aider au déroulement de la soirée familiale du Cercle-Saint Sébastien et à la fête du Gewurztraminer, qui sont à ce jour nos principales entrées d'argent,
- A participer aux éventuelles autres manifestations du Cercle ou de la section.

**CETTE CHARTE EST UN ENGAGEMENT MORAL. EN CAS DE NON RESPECT, LE CLUB NE RENOUVELLERA PAS LA LICENCE DU JOUEUR CONCERNE.**